

12 PROPOSITIONS POUR UNE PSYCHIATRIE HUMANISTE ET CITOYENNE

Besançon, 1^{er} et 2 avril 2019 : « La psychiatrie citoyenne... Du rêve à la réalité »

A l'occasion des 20 ans de la création de La Maison des Sources, Les Invités au Festin (IAF) qui mènent une expérience innovante de psychiatrie citoyenne, à Besançon, ont organisé leur 2^{ème} colloque international, placé sous le Haut Patronage de Madame Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé.

La « psychiatrie citoyenne » est un courant émergent dans le paysage de la psychiatrie et de la santé mentale qui œuvre à l'avènement d'une révision profonde de la psychiatrie dans ses concepts et son organisation. Elle milite pour l'accès à une pleine citoyenneté de tous les citoyens, car « la santé mentale est l'affaire de tous ».

Ce 2^{ème} colloque se situe dans la lignée du 1^{er} colloque de psychiatrie citoyenne « La psychiatrie citoyenne : Utopie ou réalisme ? » organisé par les IAF en décembre 2010 où 24 propositions pour faire changer les choses ont été retenues au final, classées en 6 recommandations concernant les droits, la place et le rôle des usagers, les prises en charge au niveau des territoires, le développement des alternatives dans la cité, la déstigmatisation, etc.

Le but de ce 2^{ème} colloque était de faire le point sur ces recommandations et propositions : 9 ans après leur formulation, que sont-elles devenues ? Notre rêve s'est-il réalisé ou non ? Après avoir fait ce bilan, il s'agissait d'élaborer de nouvelles propositions qui correspondent à la réalité de la psychiatrie aujourd'hui, afin de les faire remonter à nos décideurs politiques pour agir sur les politiques en santé mentale.

Une démarche citoyenne pour décloisonner les approches et humaniser les pratiques

Exemple de démocratie sanitaire, participative et citoyenne, les organisateurs ont misé sur la mixité des regards et des opinions en ouvrant le colloque à toutes les parties prenantes, sans exclusive. 400 personnes – experts psy, sociaux usagers et citoyens ordinaires – venues de France, et aussi de Finlande, Suisse, Allemagne, Belgique, Québec, Afrique ont été invitées à débattre sur le constat de la réalité de la psychiatrie aujourd'hui et à dégager un consensus sur manière la plus efficace d'apporter des réponses opérationnelles aux enjeux que la société française doit relever en matière de psychiatrie et de santé mentale.

Une série de propositions prioritaires pour se mobiliser et aller plus loin

A l'issue des 2 jours, les participants du colloque ont dégagé un consensus qui s'exprime à travers une série de propositions jugées prioritaires. Ces propositions sont adressées aux pouvoirs publics, aux niveaux national et local, ainsi que vers la société, avec le concours de ses relais d'opinion, dont les médias, partie prenante importante dans l'image que les citoyens se font de la maladie psychique.

Les participants du colloque ont particulièrement insisté sur :

- Leur besoin d'information au sujet des expériences innovantes et des bonnes pratiques en France et à l'étranger (exemple de la Finlande)
- Leur besoin impérieux de coordination et de mobilisation de tous les acteurs de la psychiatrie et de la santé mentale sur un territoire, autour de la personne placée au centre des dispositifs et non plus à partir de l'hôpital.
- Leur refus de la stigmatisation de la maladie psychique et de la psychiatrie qui fait toujours rage. Il est apparu évident que les médias ont un rôle essentiel à jouer en faisant connaître les initiatives positives plutôt que de se laisser tenter par une information 'à scandale'.

LES 12 PROPOSITIONS RETENUES

I- DROITS DES USAGERS ET AIDANTS

- 1- Renforcer les droits des usagers et des aidants en rendant obligatoire leur représentation effective dans toutes les instances qui les concernent.
- 2- Financer et structurer la coordination d'associations d'usagers.

II-COORDINATION DES ACTEURS

- 3- Soutenir la nomination d'un délégué interministériel pour coordonner une politique citoyenne de Santé Mentale sur l'ensemble des territoires.
- 4- Renforcer le soutien des ARS et des collectivités territoriales pour le repérage, le co-financement et l'essaimage des expérimentations innovantes locales.

III-DEVELOPPEMENT DES SOINS ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA CITE

- 5- Créer 40 000 places de suivi intensif et d'accompagnement psychosocial dans la cité par redéploiement de 20 000 lits d'hôpital.
- 6- Favoriser les dispositifs de logements et d'emplois accompagnés sur tout le territoire.
- 7- Déployer 600 conseils locaux de santé mentale (CLSM) sur tout le territoire.
- 8- Développer des dispositifs d'accompagnement et d'intervention précoces spécifiquement pour les 16-25 ans dans une optique de prévention.
- 9- Prendre en charge le conventionnement des psychologues en libéral, ce qui aura comme effet positif de faciliter l'accès aux CMP.
- 10- Créer une grille spécifique d'attribution de la Prestation de la compensation du handicap (PCH) aux personnes en souffrance psychique.

IV-FORMATION

- 11- Organiser une Formation à la Santé Mentale partout et pour tous dans le programme de l'Education Nationale, dès la maternelle, dans le parcours de formation des médecins, des personnels soignants et des travailleurs sociaux, et la formation aux 1^{ers} secours en santé mentale pour le grand public.
- 12- Former 4 000 médiateurs de santé-pairs.



Osans la psychiatrie citoyenne !

Contacts : Marie-Noëlle Besançon – 06 78 84 68 35

Céline Rey – 03 81 53 95 41 colloque2019@lesinvitesaufestin.fr